

CHEMOT

5775



n°251

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Les enfants d'Israël se multiplient en Égypte. Se sentant menacé par cette croissance démographique, Pharaon les réduit à l'esclavage, et ordonne aux sages-femmes d'Israël, Chifrah et Poua, de tuer tous les nouveau-nés mâles à la naissance. Ces dernières refusent d'obtempérer à l'ordre de Pharaon de jeter tous les nouveau-nés Hébreux mâles dans le Nil.

Yokhéved, fille de Lévi, donne naissance à un garçon. Amram, son mari, le place dans un panier qu'il dépose dans le Nil, alors que la soeur du bébé, Myriam, le surveille de loin. La fille du Pharaon découvre ce nourrisson, l'adopte et le prénomme «Moché» (signifiant «Tiré» des eaux). Elle l'élève comme son fils.

Devenu un jeune homme, Moché quitte le Palais et découvre la souffrance de ses frères. Il tue un égyptien qui était en train de frapper un hébreu. Le lendemain, il voit deux juifs se disputer et réprimande celui qui portait la main sur l'autre. Les deux hommes dénoncent alors l'homicide de la veille au Pharaon, ce qui oblige Moché à fuir l'Égypte pour le pays de Midiane. Là-bas, il sauve les filles d'Yitro d'une agression de bergers locaux. Il épouse l'une d'elles, Tzipora, et devient le berger des troupeaux de son beau-père.

Un jour, D.ieu se révèle à Moché dans un buisson en flamme au pied du mont Sinaï. Il lui demande de se rendre chez Pharaon et de lui exiger en Son Nom : « Libère Mon peuple de sorte qu'il Me serve ». Aharon, son frère, est désigné comme son porte-parole. Les deux frères se retrouvent, et retournent en Égypte. Ils rassemblent les anciens d'Israël et leur annoncent que le temps de la délivrance est arrivé. Le peuple a foi en Moché, mais Pharaon refuse de les libérer. Au contraire, il endurecît encore les conditions de l'esclavage. Moché revient alors vers D.ieu et proteste : « Pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple ? Pourquoi m'as-Tu donc envoyé ? » Mais D.ieu promet que la rédemption est toute proche.



Dédié à la réussite matérielle et spirituelle
de Jessica Yael Abadie



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

La délivrance du peuple passera après

Chémot (4, 14) « Il dit : Ton frère Aharon le lévi, Je sais que c'est lui qui parlera, et le voici qui vient à ta rencontre, il t'a vu et s'est réjoui dans son cœur ».

Le commentateur Rachi rajoute : "Et non pas, comme tu le crois, qu'il t'en veut d'avoir atteint la grandeur".

D'un côté, l'esclavage d'Égypte, des enfants sont scellés dans le mortier, les 49 portes de l'impureté, et la possibilité de faire sortir tous les bnei Israël de leurs malheurs. De l'autre une éventualité : est-ce que jusqu'à maintenant Aharon n'était pas le chef du peuple

C'est lui qui l'a soutenu dans son exil et qui a souffert de sa souffrance. Si Moché arrive pour sauver le peuple, il risque d'être blessé. Moché ne bouge pas de sa place... est-ce possible !

Le Saint béni soit-Il en personne le supplie : Je t'en prie Moché, sois Mon envoyé pour sauver tes frères les bnei Israël... et Moché n'en démord pas, si cela implique la moindre petite trace, même invisible, d'une quelconque rancoeur, il ne bougera pas !

Nous apprenons de là qu'il n'y a pas de délivrance au prix d'un affront quelconque infligé à quelqu'un. Il n'y a pas de libération, ce n'est pas cela le moyen.

C'est pourquoi Moché ne bouge pas, car ce n'est pas cela le moyen. Et si Toi, Maître du monde, Tu veux la délivrance des bnei Israël, je T'en prie, trouve un autre moyen. Celui-ci n'est pas bon.

C'est peut-être de là que les grands de toutes les générations ont appris à ne rien faire d'important aux dépens de quelqu'un d'autre.

PARACHA : CHEMOT



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 16h55 • Sortie : 18h08

Villes dans le monde

Lyon	16h56 • 18h06	Nice	16h54 • 18h01	Los Angeles	16h43 • 17h43
Marseille	17h03 • 18h10	Jerusalem	16h12 • 17h33	New-York	16h28 • 17h33
Strasbourg	16h34 • 17h47	Tel-Aviv	16h23 • 17h34	Londres	15h53 • 17h11
Toulouse	17h17 • 18h25	Bruxelles	16h38 • 17h55	Casablanca	17h21 • 18h21



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

La prière, la force de notre peuple

Chémot (2, 24) : « D.ieu entendit leurs plaintes »

Rabbi Chemouël Mohliwer se trouva un jour dans la ville de Karlsbad. A cette époque, un conflit éclata dans la ville : certaines personnes de la communauté voulaient introduire un orgue dans la synagogue. Ils estimaient que Rabbi Chemouël était un Rav qui "allait avec son temps", et qu'il leur donnerait certainement raison, car il était préférable de prier aux sons d'un orgue qu'au bruit de la voix éraillée du 'hazan.

Ils s'adressèrent donc à lui pour lui demander de les soutenir. «Je vais vous raconter une histoire vraie», répondit Rabbi Chemouël. "Dans la ville de Byalstock, un incendie avait éclaté et avait dévoré tous les biens de l'un des riches de la ville. L'homme resta sans rien. Il avait un frère qui avait un talent extraordinaire pour jouer de la musique, mais n'était pas particulièrement intelligent. Après la catastrophe, il alla chez son frère, qui avait perdu ses biens, et trouva tous les habitants de la maison en train de pleurer et de se lamenter du malheur qui leur était arrivé.

"Oh là là, vous avez des voix merveilleuses ! s'écria le poète en entendant leurs gémissements, si seulement vous pouviez pleurer et vous lamenter au même rythme tous ensemble, vos voix pourraient créer une mélodie bouleversante, qu'aucune oreille au monde n'a encore entendue. Attendez un moment, et je vais vous distribuer des rôles, alors de tous vos pleurs sortira quelque chose de parfait !"

"Vous ressemblez à ce frère, termina Rabbi Chemouël en se tournant vers ses interlocuteurs. Un juif vient à la synagogue pour verser son coeur devant son Créateur et exprimer sa douleur – et vous, vous voulez faire entrer au moyen de l'orgue un rythme et une mélodie dans les demandes et les prières..."



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rav Reuven ELBAZ



AU "HASARD" ...

Biographie : Rabbeinou BE'HAYE

Rav Ba'hiya Ben Acher – mort à Saragosse en 1340.

Il fut un des plus éminents élèves de Rav Shlomo Ben Adéret – Rashba ; excellent exégète du 13ème siècle, Kabbaliste, dont on croit qu'il fut rabbin à Saragosse. Son commentaire de la Torah, écrit vers 1291, est imprimé à Naples dès 1492.

Son œuvre Kad Ha_Quéma'h est un répertoire alphabétique des principes de la foi. Son commentaire sur les Pirqué Avot a été conservé grâce à Rav Shlomo Alkabèts qui l'a recopié dans l'un de ses ouvrages.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Chabbat dans une station d'essence

C'est arrivé il y a presque quarante ans. Rav 'Haïm I. Dreizin de San Francisco reçut un appel d'une synagogue libérale de Sacramento : «Nous voulons que les enfants aient l'expérience d'un vrai Chabbat 'hassidique. Pouvez-vous passer un Chabbat dans notre colonie de vacances ? » Il accepta à trois conditions : qu'il n'y ait aucune profanation du Chabbat en public, que ce soit lui-même qui s'occupe de la nourriture, qu'on érige une «Me'hitsa», une séparation entre les garçons et les filles durant la prière comme il est de coutume dans toute synagogue traditionnelle.

Tout ceci lui fut accordé et il demanda donc à Rav Avraham Levitansky et moi-même de l'accompagner. L'idée nous plaisait beaucoup : montrer à une centaine d'adolescents comment apprécier un Chabbat authentique !

Le problème était que nous avions d'autres obligations le vendredi matin et la seule solution était de prendre l'avion de Los Angeles à Sacramento à 15h pour arriver à 17h. De là, un chauffeur, Jack, nous conduirait vers le site de la colonie de vacances, à environ quarante minutes de l'aéroport, ce qui nous permettrait d'arriver à temps avant Chabbat.

Mais «l'homme propose et Dieu rit», affirme le proverbe... Dès notre arrivée, nous avons demandé à Jack combien de temps prendrait la route jusqu'à la colonie : «Environ deux heures, normalement !»

- Que veut dire «normalement» ?

- Voilà. Nous devons d'abord passer chez moi changer de voiture car celle-ci n'est pas adaptée, ce qui rajoutera une demi-heure...

- Pas question ! s'écria Rav, mieux valait selon lui voyager durant deux heures de façon aussi inconfortable plutôt que de risquer de perdre encore une demi-heure.

Nous avons encouragé Jack à rouler aussi vite que le permettait la législation mais, sous l'emprise du stress, il manqua la bonne sortie d'autoroute puis se retrouva coincé sur un chemin de campagne.

Chabbat serait là dans une demi-heure et il était évident que nous ne pourrions pas arriver à destination dans les temps. Nous avons discuté entre nous : frapper à n'importe quelle porte d'une des maisons disséminées dans la forêt ou carrément dormir dans la forêt et passer Chabbat à côté de la voiture ?

- Non ! Vous n'y pensez pas sérieusement ! s'exclama Jack.

- Mais si ! Il n'est pas question que nous voyagions durant Chabbat !

- Je ne comprends pas ! Une centaine d'enfants vous attendent ! Ils ont envie de passer Chabbat avec vous !

Juste une demi-heure de route et vous pourrez passer vingt-trois heures et demie de Chabbat avec eux ! Mais ainsi, ils n'auront rien !

- Ecoutez Jack : on nous a appelés pour un Chabbat car on sait ce que Chabbat représente pour nous. Si nous le mettions entre parenthèses même pour une demi-heure, tout le message donné aux enfants serait faussé ! Exactement deux minutes avant Chabbat, nous avons enjoint à Jack de s'arrêter à Auburn, derrière une station d'essence. Nous avons sorti de sa voiture trois livres de prières, des 'Hallot, du vin et nos châles de prière et les responsables de la station nous permirent de laisser la voiture garée sur place pendant vingt-quatre heures.

Jack voulut téléphoner à la colonie pour leur annoncer que nous étions coincés mais nous l'en avons découragé : «C'est déjà Chabbat ! Puisque nous sommes ensemble tous les trois, passons Chabbat comme il convient !»

Et nous avons entamé la prière tous les trois, en chantant et en dansant. Jack était fasciné. Soudain, il pâlit : il avait reconnu la mélodie de «Le'ha Dodi», telle que la chantait son grand-père ! A partir de ce moment, il entra dans le jeu. Pour Kiddouch, nous disposions de vin mais pas de verres. Et les bouteilles américaines sont de taille impressionnante. Il fallait en boire plus de la moitié ! Ce que nous avons fait à nous trois : boire plus d'un litre de vin puisqu'il faut boire la moitié du «verre» !

Le repas fut royal : 'Halla et vin, vin et 'Halla. Rien d'autre, si ce n'est des chants.

Dormir. Pas question de dormir dans la voiture, de toute manière trop petite pour nous trois. Le motel de l'autre côté de la route ne pouvait pas nous accepter car nous ne pouvions pas porter d'argent sur nous.

Au commissariat de police, on nous annonça avec regret qu'il n'y avait pas de place dans les cellules ni même dans la prison... Les policiers nous aidèrent néanmoins à trouver une chambre... au-dessus d'un bar louche. Nous étions épuisés mais Jack avait des tonnes de questions à nous poser sur Chabbat et tant d'autres sujets.

Au milieu de la nuit, un vagabond éméché tambourina à notre porte : «Mon rasoir ! Vous avez volé mon rasoir !»

On peut nous accuser de beaucoup de choses mais je jure (ainsi que Rav Levitansky qui, en racontant cela, caressait sa longue barbe) que nous n'avons jamais volé le rasoir de qui que ce soit !

Bref la nuit ne fut pas de tout repos... Au matin, nous avons quitté la chambre et avons traversé la ville. Mais il s'avéra qu'il n'y avait pas un seul Juif à Auburn.

En arrivant à la station d'essence, nous eûmes un choc : toutes nos affaires avaient disparu, à part un petit morceau

de 'Halla. Passe encore pour la nourriture : mais qui avait pu voler nos livres de prières ? Et c'était le dernier Chabbat du mois, quand il faut lire tout le livre de Psaumes ! Heureusement, à nous deux, nous le connaissions presque entièrement par cœur, ainsi que la prière du Chabbat.

En guise de repas, nous nous sommes partagés à trois le morceau de 'Halla. Nous avons passé la journée à tenter de trouver d'autres Juifs mais sans succès.

Tard dans la nuit, nous avons enfin atteint la colonie de vacances. Les enfants étaient si heureux de nous voir, sachant à combien de sacrifices nous avons été obligés de consentir ! Nous leur avons raconté l'histoire d'enfants juifs enrôlés dans l'armée tsariste qui avaient refusé de profaner le Chabbat et les adolescents buvaient littéralement nos paroles. Jack remarqua alors : «Moi je leur ai enseigné ce que je savais du judaïsme mais je n'y croyais pas. Mais vous, vous n'enseignez rien que par l'exemple que vous donnez parce que vous y croyez ! Et quelle différence ! Ils vous écouteraient ainsi toute la nuit !»

Effectivement, ils en redemandaient ! Rav Levitansky se mit alors à chanter à tue-tête une comptine pour les enfants du jardin d'enfants, quelque chose comme : «Tous les animaux que je mange doivent ruminer et avoir le sabot fendu. Tous les autres ne m'intéressent pas. Je suis un Juif et je ne transige pas ! Je ne veux manger que de la viande cachère !» Et les adolescents reprirent le chant en chœur, deux fois, dix fois, quinze fois...

Le lendemain, nous reparâmes, tandis que les ados dormaient encore. A quoi tout cela avait-il servi ? me demandai-je.

Quinze ans plus tard...

Je passai un Chabbat à Park City, un endroit où il n'y avait pas de magasin cachère. Les jeunes mariés qui nous accompagnaient annoncèrent fièrement qu'ils mangeaient cachère. Comme je leur demandai ce qui les motivait, la jeune femme raconta qu'un jour, elle avait passé des vacances dans une colonie libérale et que des rabbins avaient dû passer tout un Chabbat dans une station service et n'étaient venus que le samedi soir. Ils avaient chanté : «Je ne veux manger que de la viande cachère» et cela l'avait marquée : depuis ce jour, elle avait décidé de ne manger que cachère !

Oui, nous avons peut-être eu plus d'impact sur ces jeunes en passant Chabbat dans une station d'essence que si nous avions passé tout Chabbat avec eux.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Allumer et prendre Chabbath plus tard (Rav Gabriel DAYAN)

J'ai entendu dire qu'il est possible d'allumer les Nérot en pensant recevoir la fête / Chabbath une fois à la synagogue et là y dire la bénédiction, et que de ce fait il est possible de s'y rendre en voiture (bien sûr, nous reviendrions à pied).

Il est, certes, possible d'allumer les Nérot en posant la condition suivante : pouvoir faire des travaux interdits après l'allumage. MAIS IL EST OBLIGATOIRE DE RÉCITER LA BÉNÉDICTION AU MOMENT DE L'ALLUMAGE.

Dans une telle éventualité, il est tout de même obligatoire de stopper tout travail interdit quelques minutes, au moins, avant l'heure de la Chki'a. L'horaire précis figure dans la plupart des calendriers et à la fin de certains livres de prières.



PERLE HASSIDIQUE

« Dans la vie, il vaut mieux donner que recevoir... »

QUIZZ PARACHA

1. « et Hachem était fâché contre Moshé... » Qu'a perdu Moshé en raison de cette colère ?
2. Quelle plaie a été annoncée à Pharoh en premier ?
3. Pourquoi Moshé et Aharon sont-ils allés seuls chez Pharoh? Pourquoi les anciens ne les ont pas accompagnés? Quelle a été la conséquence de l'action des anciens?

1. Le sacerdote (kohen) passe à Aharon et Moshé restera Lévi.
2. La mort des premiers nés. Quand un être de chair et de sang veut se venger, il cache ses intentions. Alors que D.ieu est grand dans sa puissance, il avertit dès le début de la dernière des dix plaies qui sera la plus dure.
3. Les anciens se sont esquivés les uns après les autres, ils avaient peur d'aller au palais. Au Sinai il en a été tenu compte et seul Moshé approcha de D.ieu.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU